



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Versement de la prime aux policiers à l'occasion des JO 2024

Question écrite n° 18378

Texte de la question

M. Thibaut François interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'effectivité du versement de la prime aux policiers et gendarmes réquisitionnés pour se rendre à Paris à l'occasion des jeux Olympiques de 2024 afin d'en assurer la sécurité. Le 30 janvier 2024, il était annoncé des primes, pouvant parfois aller jusqu'à 1 900 euros pour les policiers et gendarmes mobilisés. Récemment, il a été laissé entendre par un certain nombre de syndicats que tous les policiers et gendarmes ne toucheraient pas lesdites primes, voire qu'aucun agent des forces de l'ordre ne les toucherait. Ces mêmes syndicats ont indiqué que le versement de la prime serait bloqué par Bercy, étant contre la dépense qu'engagerait le versement de ces primes. Le Rassemblement National continuera de proposer des mesures pour reconnaître davantage le travail des forces de l'ordre telles que le versement de primes pour la reconnaissance des faits positifs des agents des forces de l'ordre ou encore le paiement de leurs heures supplémentaires. Il souhaiterait alors savoir si les forces de l'ordre toucheront effectivement, et dans un délai raisonnable, les primes annoncées par le Gouvernement pour leur déploiement à Paris à l'occasion des jeux Olympiques 2024.

Données clés

Auteur : [M. Thibaut François](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18378

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4372

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)